

Plan d'actions accessibilité numérique
Date : 16 Octobre 2025

Plan d'actions à mener de janvier 2026 à mai 2026 :

- Correction du critère RGAA 7.4 : assurer l'accessibilité au clavier de tous les liens et boutons, avec des descriptions claires et un ordre de navigation logique
- Correction du critère RGAA 7.5 : Mettre en place des sous-titres ou des descriptions audio pour les contenus multimédias
- Correction du critère RGAA 8.7 : Mettre en place une indication visuelle claire pour les liens et les boutons lorsqu'ils sont activés ou focusés.
- Correction du critère RGAA 9.2 : Vérifier et assurer que toutes les images ont un attribut alt correctement renseigné, pertinent et conforme.
- Correction du critère RGAA 10.7 : Mettre en place une gestion adéquate du focus et de la navigation au clavier
- Correction du critère RGAA 12.6 : Mettre en place une association explicite entre chaque libellé et son champ de formulaire en utilisant l'attribut for dans la balise <label> en correspondance avec l'attribut id du champ
- Correction du critère RGAA 12.8 : Fournir un texte de lien descriptif et précis pour tous les liens, afin de garantir leur compréhension.
- Correction du critère RGAA 12.9 : assurer une gestion accessible et compréhensible des erreurs dans les formulaires
- Correction du critère RGAA 13.3 : assurer que chaque champ de formulaire possède une étiquette associée de manière claire et accessible

Plan d'actions à mener de juin 2026 à septembre 2026 :

- Correction du critère RGAA 1.1 : ajouter une alternative textuelle sur les images porteuses d'information
- Corrections du critère RGAA 1.2 : ignorer les images décoratives
- Corrections du critère RGAA 1.8 : remplacer les images par du texte stylé
- Corrections du critère RGAA 2.1 : ajouter un titre pertinent pour chaque iframe
- Correction du critère RGAA 6.2 : mettre un intitulé pour chaque lien
- Correction du critère RGAA 8.9 : ajouter des balises dans le contenu textuel
- Correction du critère RGAA 10.3 : Mettre en place des étiquettes associées à chaque contrôle de formulaire pour garantir leur identification
- Correction du critère RGAA 10.6 : Mettre en place une hiérarchie claire et une organisation logique des contenus et des actions
- Correction du critère RGAA 11.1 : Structurer le contenu du document à l'aide de balises HTML sémantiques appropriées, en respectant une hiérarchie logique des titres, listes, et autres éléments
- Correction du critère RGAA 11.2 : rendre les contenus vidéo accessibles par des moyens adaptés
- Correction du critère RGAA 11.5 : Vérifier, améliorer et documenter la conformité des liens et éléments interactifs pour qu'ils soient accessibles, compréhensibles et utilisables par tous

Plan d'actions à mener de septembre 2026 à décembre 2026 :

- Correction du critère RGAA 3.1 : ne pas donner l'information uniquement par la couleur
- Correction du critère RGAA 3.2 : augmenter le contraste entre le texte et l'arrière-plan
- Correction du critère RGAA 3.3 : augmenter les contrastes des couleurs
- Correction du critère RGAA 6.1 : expliciter chaque lien
- Correction du critère RGAA 8.6 : Fournir des alternatives textuelles ou des descriptions pour le contenu vidéo ou audio
- Correction du critère RGAA 9.3 : contrôler la conformité des documents téléchargeables
- Correction du critère RGAA 11.4 : Vérifier et assurer que la mise en évidence du focus clavier est visible et distincte sur tous les éléments interactifs.
- Correction du critère RGAA 11.11 : Ajouter une description alternative (attribut alt) pertinente pour toutes les images
- Correction du critère RGAA 13.10 : Vérifier et assurer la navigabilité au clavier de tous les éléments interactifs, en garantissant que leur état est visible et compréhensible

Plan d'actions à mener en 2027 :

- Correction du critère RGAA 7.1 : rendre les scripts compatibles avec les technologies d'assistance
- Correction du critère RGAA 7.3 : rendre les scripts contrôlables au clavier
- Correction du critère RGAA 9.1 : Fournir des sous-titres, des transcriptions ou des descriptions textuelles pour tous les contenus multimédias (vidéos, audios, animations)
- Correction du critère RGAA 11.10 : Mettre en œuvre une vérification de la navigation au clavier et de la visibilité du focus pour garantir l'accessibilité de tous les éléments interactifs.
- Correction du critère RGAA 11.13 : Vérifier et garantir que chaque champ de formulaire possède une étiquette descriptive associée.
- Correction du critère RGAA 13.9 : implémenter une gestion accessible des erreurs de formulaire, en assurant que les messages d'erreur soient visibles, compréhensibles et correctement liés aux champs concernés

Formation et sensibilisation

Modules de formations en e-learning : renforcer la formation de tous les collaborateurs